

CHOISIR L'INES

Depuis plus de 25 ans, la qualité du corps enseignant et de l'organisation pédagogique permet à l'INES de justifier de taux de réussite régulièrement deux fois supérieurs à la moyenne nationale aux diplômes d'Etat de la filière expertise comptable (DCG – DSCG – DEC).

En intégrant l'INES (après le DCG, un Master universitaire ou d'Ecole de Commerce), vous pourrez bénéficier, comme plus de 300 étudiants par an :

✓ des meilleures conditions pour obtenir le DSCG, le seul Master donnant accès au DEC (Diplôme d'Expertise Comptable) et ainsi accéder par exemple aux métiers d'expert-comptable, d'auditeur et de commissaire aux comptes.

✓ d'une aide active à la recherche d'un employeur pour la conclusion d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage ou d'une convention de stage : votre CV sera revu avant d'être proposé à des cabinets d'expertise comptable et d'audit ou des entreprises en cours de recrutement.

Des entretiens vous seront proposés.

L'OBTENTION DU DSCG

Le DSCG est délivré aux candidats qui obtiennent une moyenne au moins égale à 10/20 à l'ensemble des UE constitutives du diplôme, sans note inférieure à 06/20. Pour une session donnée, la moyenne générale est calculée en fonction des notes antérieures et de celles nouvellement acquises. Les notes peuvent être conservées durant huit sessions. Une note comprise entre 06 et moins de 10 peut être gardée pour une compensation ultérieure.

PRÉSENTER SON DOSSIER DE CANDIDATURE

QUI ?

Etudiant ou salarié, titulaire du DCG - d'un Master universitaire (dont CCA) ou d'un Master d'une Ecole de Commerce.

QUAND ?

Pour la prochaine rentrée, la sélection des dossiers débute en janvier 2022.

Il est vivement recommandé de postuler au cours du premier trimestre de l'année civile.

Si le dossier est sélectionné par la commission pédagogique, un entretien individuel avec le Directeur pédagogique est proposé sous huitaine.

COMMENT ?

La fiche de candidature est disponible sur notre site. Le dossier complet doit être envoyé par mail.

COMBIEN ?

Pour les préparations en alternance, 8000,00 € / an pris en charge par l'OPCO de l'entreprise.

Pour les préparations individuelles, 12% à l'inscription. Règlement mensuel ou trimestriel du solde. Pour les cycles intensifs, possibilité de financement par le CPF.

Une réinscription à l'épreuve l'annulera automatiquement. En ce qui concerne l'épreuve facultative, seuls les points au-dessus de 10/20 s'ajoutent au total des points, sous réserve d'avoir passé au moins quatre épreuves.

	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6	UE 7
Durée	4h	3h	4h	4h	3h	30min	1h
Coef	1,5	1	1,5	1,5	1	1	1
ECTS	20	15	20	20	15	15	15

CYCLE INTENSIF - DSCG UE 1 & 4, SESSION 2022



RÉVISIONS INTENSIVES : 1 700,00 € SANS OPTION - 2 350,00 € AVEC L'OPTION

UE 1 : 64h et en option 24h*
UE 4 : 64h et en option 24h*

A temps plein du 22 août au 2 septembre 2022 et
6 samedis en septembre / octobre de 8h30 à 17h30.
* en option le vendredi (études de cas)

CYCLE ACCÉLÉRÉ - DSCG EN 1 AN, SESSION 2023



STATUT ÉTUDIANT : 12 000,00 €

UE 1 : 180h
UE 2 : 140h
UE 3 : 180h
UE 4 : 180h
UE 5 : 140h
UE 6 : 120h
UE 7 : 49h

De novembre 2022 à
septembre 2023.

Cours de 8h30 à 16h30, tous
les jours sauf de janvier à
mars.

UE 6 : Cours en ½ groupe &
3 simulations orales.

UE 7 : Suivi individualisé &
1 simulation orale.

Pratique professionnelle sous
convention de stage, en
septembre-octobre 2022 et
de janvier à mars 2023.

CYCLE CLASSIQUE - DSCG EN 2 ANS, SESSION 2024



STATUT ÉTUDIANT : 7 000,00 € / AN

UE 1 : 180h
UE 4 : 180h
UE 6 : 120h
UE 2 : 140h
UE 3 : 180h
UE 5 : 140h

Tous les jours, de 8h30 à
16h30, de mai à octobre.

UE 6 : Cours en ½ groupe &
3 simulations orales.

UE 7 : Suivi individualisé &
1 simulation orale.

En M1, immersion
professionnelle (sous
convention de stage pendant
6 mois max) en France ou à
l'étranger de septembre 2022
à avril 2023.

En M2, en entreprise, sous
convention de stage de
novembre 2023 à avril 2024.

STATUT SALARIÉ EN ALTERNANCE : 8000,00 € PRIS EN CHARGE PAR UN OPCO

UE 1 : 180h
UE 4 : 180h
UE 6 : 120h
UE 2 : 140h
UE 3 : 180h
UE 5 : 140h

De novembre 2022 à
septembre 2023 puis de
novembre 2023 à septembre
2024.

UE 6 : Séances en ½ groupe &
3 simulations orales.

UE 7 : Suivi individualisé &
1 simulation orale.

Pratique professionnelle en
contrat d'apprentissage ou de
professionnalisation, de
septembre 2022 à octobre
2024.

Présence 2 jours à l'école /
3 jours en entreprise OU
1 semaine / 1 semaine.
A temps plein pendant la
période fiscale (2 ou 3 mois).

UE 1 : Gestion juridique, fiscale et sociale. UE 2 : Finance. UE 3 : Management & contrôle de gestion.

UE 4 : Comptabilité & audit. UE 5 : Management des systèmes d'information. UE 6 : Anglais des affaires. UE 7 : Mémoire.